

DÉLIBÉRATION DU BUREAU
Séance du 23 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois du mois d'octobre à quatorze heures trente, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Migennes, les membres du Bureau du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, dûment convoqués le treize octobre deux mil vingt-trois.

Présents : Jacques BALOUP - Patrick BUTTNER - Rémy CLERIN - Claude DEPUYDT - Grégory DORTE - Jean-Luc GIVORD - Jean LESPINE - Jean-Noël LOURY - Claude MAULOISE - Michel PANNETIER - Gilles SACKEPEY - Richard ZEIGER

Absents : Guillaume DUMAY - Didier IDES - Philippe MAILLET - Chantal ROYER

Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Patrick BUTTNER

Nombre de Membres en exercice :	16
Nombre de Membres présents :	12
Nombre de suffrages exprimés :	12
Votes Pour :	12
Votes Contre :	-
Abstentions :	-
Ne prennent pas part au vote	-

N° B-09/2023

Objet : Association « Les Enfants du Levant »

Le projet consiste en l'implantation de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 32A au sein de l'école Mar Doumit des Pères Carmes qui se trouve à Kobayat (Nord Liban).

Cette école a été fondée en 1908 par les pères carmes italiens. Elle fait partie du groupe des écoles Catholiques au Liban, et obéit à toutes les orientations adoptées par les écoles catholiques au Liban, sous la direction du Conseil des Patriarches et Evêques Catholiques du Liban.

Actuellement, l'école primaire est gratuite, tandis que l'école complémentaire est payante. L'école compte plus de 700 élèves, qui proviennent de Kobayat et des villages voisins.

Après en avoir délibéré, le bureau, à l'unanimité des votes exprimés :

- **Accepte** le versement de 10 472,00 € en faveur de l'association « Les Enfants du Levant » ;
- **Autorise** le Président à signer la convention le cas échéant ;
- **Invite** l'association à venir faire un bilan annuel de son action.

Fait et délibéré en séance

Le 23 octobre 2023

Le Président
Jean-Noël LOURY